



LA LETTRE DU DEPUTE

FÉVRIER 2012

3 mois candidat des pauvres, 5 ans Président des riches !

Entre ralliements de dernières minutes, petites phrases, polémiques sur les "500 signatures", meetings, débats télévisés... ça y est la campagne est lancée !

Tout est prêt : affiches, campagnes de communication, programmes... sauf, peut-être, pour le candidat Sarkozy qui invente de nouvelles solutions au fur et à mesure des mouvements d'opinions et des ralliements. Ainsi, suite à son "coup de poker" de la TVA sociale, son virage à droite sur les questions de société. Nous avons eu droit à deux nouvelles annonces démagogiques : les référendums sur la formation des chômeurs et sur les questions d'immigration ! Ce qui est plutôt audacieux pour lui qui s'est bien gardé de mettre en application le référendum d'initiative populaire, désormais prévu par la Constitution. Il est vrai que mettre en place un tel dispositif avant la privatisation de la Poste ou la réforme des retraites aurait été quelque peu téméraire !

Puis, après avoir une nouvelle fois cédé à la tentation de stigmatiser les personnes d'origine étrangère ou les chômeurs (qui ne sont plus à une attaque près), il envisage désormais d'interdire les retraites chapeaux... lui qui avait déjà fait la même promesse il y a cinq ans ! Et je ne m'attarde pas sur le dernier tour de "passe-passe" consistant à faire croire à une augmentation "d'un peu moins de 1000 euros par ans" pour les personnes dont les salaires se situent entre 1200 et 1400 euros... somme qui viendrait remplacer la suppression de la Prime pour l'emploi, qui est elle est "d'un peu moins de 1000 euro par an" ! Rappelons nous ce qu'est devenu son projet d'allouer une prime de 1000 euros (qui s'est finalement située entre 250 et 700 euros) pour les salariés d'entreprises... de plus de 50 salariés... ayant versé des dividendes à leurs actionnaires... en hausse par rapport à l'année précédente ! Les Français ne sont pas dupes ! Malgré les tentatives de diversions qui oscillent entre les annonces surprises et les provocations de certains membres du Gouvernement par des propos aussi dangereux que nauséabonds, le Président sortant devra assumer son bilan. Et plus encore, il devra défendre son projet pour la France... dont peu de citoyens doivent cerner, à ce jour, la cohérence.

En route vers le Changement !

Face à cela, cette campagne doit être l'occasion pour nous tous de parler de la France qu'on aime ! Celle du progrès, de l'égalité, de la démocratie, d'une France républicaine, sociale et laïque. De parler de justice, d'école, de jeunesse, d'innovation, de protection sociale, de droit à la retraite, d'intégration, de sécurité, de logement, d'Europe. C'est d'ailleurs, sur ce registre que François Hollande envisage la sortie de crise. S'il ne sous-estime pas la gravité de la situation, il rappelle qu'il existe plusieurs chemins pour redresser la France. Car la crise ne doit plus justifier les successions de mesures d'austérité injustes, qui sont en train d'entraîner la Grèce dans la récession. Il faudra, au contraire, rendre au peuple ce que le monde de la finance s'est petit à petit accaparé, qu'il s'agisse de la souveraineté des États, ou encore du contrôle de l'économie désormais régentée par une spéculation qui s'est affranchie de toute règle. Et c'est ce à quoi s'attellera la gauche dès lors qu'elle sera au pouvoir !

Jean Gaubert.

LES MOMENTS FORTS

Projet de loi de finances rectificative pour 2012 :

Les parlementaires ont débattu à cette occasion du projet de TVA sociale et de la pseudo taxation sur les transactions financières. Ils ont voté contre ce texte.

Ratification du Traité instaurant un Mécanisme Européen de Stabilité, dit MES :

Il s'agit d'un des deux traités adoptés le 30 janvier dernier par les chefs d'État et de gouvernement européens

Ce texte prévoit la mise en place d'un mécanisme permanent de solidarité, condition indispensable à la stabilité et au soutien des pays en difficulté. Le MES est donc indéniablement un progrès par rapport au Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF), bricolé dans l'urgence et l'improvisation.

Toutefois, ce texte souffre de deux insuffisances :

- D'une part, en raison de son lien avec le Traité Budgétaire, autre texte adopté le 30 janvier qui constitue un véritable carcan budgétaire concocté par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, qui étend l'austérité infligée à la Grèce à toute la zone euro. Ce texte ne doit pas être ratifié avant l'élection présidentielle. François Hollande souhaite donc le renégocier s'il est élu. En effet, les renvois entre ces deux textes, bien que n'ayant pas de valeur juridique contraignante, créent de la confusion.

- D'autre part, le MES n'a pas accès à la BCE, ce que nous regrettons en ce que cela réduit sa capacité d'action. Le MES devrait pouvoir disposer du statut d'une banque et par conséquent être financé par la BCE.

Les Députés socialistes se sont donc abstenus, lors du vote sur ce texte.

L'actualité législative de Jean GAUBERT :

Député membre du Groupe Socialiste
Vice Président de la Commission des affaires économiques



La protection des consommateurs au point mort.

Au moment où le Gouvernement abandonnait son projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs*, en repoussant son examen à la prochaine législature, les parlementaires ont débattu d'une proposition de loi du Nouveau Centre sur la prévention du surendettement. Ce texte propose la création d'un répertoire (ou fichier positif) permettant une meilleure connaissance de la situation financière des emprunteurs et, par là même, la responsabilisation des établissements de crédits et de leurs filiales spécialisées dans le crédit à la consommation.

Cet outil, loin d'être la solution miracle contre le fléau du surendettement (qui nécessiterait un véritable encadrement des organismes de crédit, ainsi que la suppression du crédit revolving, comme le préconise une proposition de loi défendue en 2009 par Jean Gaubert) représente tout de même une avancée certaine. C'est pourquoi les socialistes sont favorables au principe d'un tel répertoire, qui contraindrait les organismes de crédits à demander à l'emprunteur de fournir un document recensant l'ensemble des prêts souscrits. Ce dispositif, présent dans une grande partie de nos partenaires européens, représente une solution préventive indispensable face à une augmentation alarmante du nombre de dossiers de surendettement (évalués à plus de 700 000 en septembre dernier). Les études d'associations de consommateurs ont confirmé l'utilité de tels fichiers, les personnes entrant dans de telles procédures disposant en moyenne de plusieurs lignes de crédit.

Or, si nous estimons qu'un fichier positif peut responsabiliser les prêteurs, il convient d'encadrer cette mesure afin que cela ne soit pas préjudiciable aux emprunteurs. C'est pourquoi, les socialistes soutiennent que seul l'emprunteur doit pouvoir accéder à ce répertoire, charge à lui de présenter les justificatifs en cas de nouvelle demande de crédit. Face au refus des parlementaires du Nouveau Centre d'accepter une telle modification, nous nous sommes opposés à ce projet de répertoire qui ne protège pas les consommateurs face aux professionnels du crédit.

* pour plus d'information, vous trouverez un article "Protection des consommateurs, l'ambition fictive du Gouvernement" dans La lettre du député du mois de novembre 2011, que vous pouvez télécharger sur mon blog : www.jeanguaubert.typepad.fr

TVA "Sarkozy", ou la course effrénée du Gouvernement derrière le Dumping Social sous couvert de relance de la compétitivité... et au détriment des ménages !

La TVA "sociale" a été, ces dernières semaines, au cœur des débats à l'Assemblée nationale. Mesure annoncée par le Président sortant lors d'une intervention télévisée, elle s'avère particulièrement dangereuse pour le niveau de vie des ménages modestes et des classes moyennes. Prévue pour compenser la baisse des cotisations sociales payées par les employeurs, cette nouvelle augmentation de 1,6% de la TVA – rappelons qu'en janvier le taux intermédiaire de 7% a remplacé le taux réduit de 5,5% - cette mesure va entamer plus encore le pouvoir d'achat des Français ! Le MEDEF en avait rêvé, ce Gouvernement l'a fait.

Au nom de la compétitivité le Gouvernement veut instaurer du Dumping Social, comme si une course à la baisse des salaires pouvait être gagnable, quand le différentiel des salaires entre la Chine et la France est de 1 à 30 et quand la productivité dans l'industrie manufacturière française est plus élevée qu'en Allemagne.

La mobilisation des députés socialistes a permis de supprimer ce dispositif lors de son examen en commission... qui a été rétabli lors des débats en séance. Il faut dire que les députés de la majorité ne se sont pas du tout pressés pour venir voter une nouvelle taxe, d'autant plus injuste qu'elle touche indistinctement tous les Français.

L'examen a surtout été l'occasion de défendre un autre modèle de société. François Hollande, s'il est élu, commencera par abroger cette mesure pour mettre en œuvre un véritable pacte productif afin d'investir dans les nouvelles filières industrielles, énergétiques et numériques ! Il propose également la création d'une banque publique pour soutenir l'investissement industriel et technologique. L'argent épargné par les Français pourra être engagé dans un livret d'épargne industrie, soutenant les PME. Enfin, la fiscalité devra privilégier le travail plutôt que la rente : les financements, aides publiques et allègements fiscaux privilégieront les entreprises qui localiseront leur production en France et l'impôt sur les sociétés devra être réformé afin de faire la différence entre les bénéficiaires réinvestis et ceux distribués aux actionnaires. C'est ainsi que la France peut espérer renforcer sa compétitivité!

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter régulièrement le site de l'Assemblée Nationale ainsi que mon BLOG : www.jeanguaubert.typepad.com